

Personne compétente en Radioprotection Recyclage

TARIF PUBLIC : 750,00 € COUT HORAIRE : 53,57 € DUREE : 2 jours soit 14 heures

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Assurer la mission de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR) au titre de l'article R. 4451-103 du Code du travail, après avoir complété cette formation par le module pratique correspondant au secteur d'activité et aux sources de rayonnements détenues dans l'établissement.

CONTENU DU PROGRAMME

Module théorique :- Présentation générale- Les rayonnements : présentation, interactions et origine- Effets biologiques des rayonnements- Protection contre l'exposition externe- Détection des rayonnements- Rôle de la PCR et réglementation

Module appliqué :- TD zonage radioprotection d'un local- TD suivi dosimétrique et objectifs de dose- TD analyse de poste et calculs de dose- TD réglementation et gestion des sources- TD utilisation du matériel des diagnostiqueurs plomb- TD gestion de situation radiologique dégradée ou accidentelle et contrôles

NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants maximum : 12

PUBLIC VISE

Personne désignée pour assurer la mission de personne compétente en radioprotection déjà titulaire de la formation initiale en cours de validité (5 ans)

PRE-REQUIS

Formation initiale : maîtrise du français (oral et écrit) + Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique (Niveau IV de l'Education nationale) ou réussite au test niveau bac
Formation recyclage : maîtrise du français (oral et écrit) + certificat en cours de validité (même niveau, secteur ou option) + descriptif d'activité

MODALITES D EVALUATION

Théorique sous forme de QCM et de questions ouvertes
Pratique et contrôle continu

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Présentiel en module théorique et mise en situation pour les modules appliqués (travaux dirigés en groupe et travaux pratiques).
Un support de formation est remis à chaque stagiaire

MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel

HORAIRES

Pour les formations en présentiel ou visio-conférence : Matin : 08h30 - 12h00 / Après-midi : 13h30 - 17h00

ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

FORMALISATION

Certificat PCR de niveau 1 d'une validité de 5 ans

ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivi par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur www.agefiph.fr

SATISFACTION

Taux de satisfaction :

%

Taux de réponse : 0% (0 participants ont répondu / 4 n'ont pas répondu)